



Heillecourt

NOTRE VILLE

Magazine d'information • Février 2022 • N°27

..... www.heillecourt.fr



En attendant
le printemps !

Numérique

p. 3

**Deux nouveaux
téléservices**

Portrait

p. 4

**L'artiste-peintre
Marie-Jeanne Liagre**

Association

p. 5

**Les Voix-Si, les Voix-La,
un chœur enchanté**





Édito

Chères Heillecourtoises,
chers Heillecourtois,

Aujourd'hui, dans cette ambiance toujours aussi maussade en rapport avec le contexte que vous connaissez tous, une belle clarté vient percer cette grisaille et honorer notre ville.

Pour la première fois de notre histoire, Heillecourt voit siéger, au sein de son conseil municipal, une députée en la personne de Pascale César, et je pense que toute notre collectivité peut en être fière. Pascale César, adjointe au maire, était, jusqu'au 30 janvier, la suppléante de notre député Laurent Garcia, dont l'élection en tant que maire de Laxou vient d'être confirmée par le Conseil d'État. La loi sur le non-cumul des mandats l'oblige donc, à présent, à choisir entre sa fonction de député et sa fonction de maire de Laxou. Il a choisi de redevenir le premier magistrat de sa ville et cède son siège de député à sa suppléante, qui, de la même façon, va devoir démissionner de son poste d'adjointe déléguée à la sécurité et à la communication. J'assumerai ces délégations durant sa mission parlementaire. Nous lui souhaitons une période riche en enseignements, mais aussi en travail, pleine de satisfactions, même si elle sera remise en jeu en juin de cette année, lors des élections législatives à venir.

Pascale César n'est pas arrivée là par hasard ou par un hasard heureux. Elle s'est investie avec foi et ardeur, aux côtés de Laurent Garcia qui lui avait accordé toute sa confiance pour le seconder, lors de la campagne électorale des législatives de 2017. Cette fonction, elle l'obtient par son travail, le suivi régulier aux côtés de Laurent Garcia de tous les dossiers nationaux et locaux, depuis son élection. Cette passation de pouvoir ne se fait pas dans la précipitation, mais bien dans la continuité et, connaissant son charisme, je ne doute pas de ses capacités à réus-

sir cette mission nationale au service de tous les Français.

En ce qui concerne la crise pandémique Covid, les choses évoluent également. Même si les taux de contamination stagnent à un niveau assez élevé, on constate une forte baisse des inscriptions pour les vaccinations, car nombre de Heillecourtois sont vaccinés « complètement ». En conséquence, il y a une réduction de l'activité du centre de vaccination ces derniers jours, comme dans tous les centres, et une fermeture de ce centre est envisagée par son coordinateur, en accord avec les instances préfectorales, mi-février 2022.

Cela n'empêche pas la poursuite des vaccinations pour les personnes le nécessitant, mais sous d'autres formes : vaccination chez les professionnels de santé, ou lors d'opérations « aller vers », ou d'autres opérations ponctuelles si le besoin s'en fait sentir.

Quoiqu'il en soit, restons vigilants et assurons le maintien des gestes barrières. Enfin, nous préparons activement le débat d'orientation budgétaire qui sera dans la continuité des années précédentes et intégrera des agendas pluri-annuels, comme à l'accoutumée.

Je regrette un certain nombre de retards dans nos investissements liés à des fermetures d'entreprises ou des manques de personnels en arrêt pour cause de Covid, mais j'ai confiance !

Nous souhaitons que toutes les activités retrouvent rapidement un rythme régulier « normal » pour mener à bien notre programme et nous le pourrons, j'en suis convaincu.

En vous renouvelant tous les vœux de santé pour les semaines et mois à venir, je vous remercie de soutenir également, dans son action « nationale » notre députée Pascale César.

Très cordialement,

Didier Sartelet

Maire de Heillecourt

Conseiller métropolitain délégué à la biodiversité



. Permanence : les élus à votre rencontre

Des questions, des doléances ou des projets d'amélioration pour notre ville ?

Vous pouvez rencontrer les élus de quartier lors d'une permanence en mairie les samedis matin uniquement sur rendez-vous : de 9 h à 11 h.

Inscription :

Tél. 03 83 55 17 20

Mail : contact@mairie-heillecourt.fr

L'élu concerné prendra contact avec vous afin de fixer un rendez-vous.

. Inscriptions scolaires

Première rentrée en école maternelle ou nouvel arrivant sur la commune, pensez à inscrire votre enfant à partir du lundi 4 avril.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2022, toute première inscription dans une école s'effectue en mairie qu'il s'agisse de la première rentrée en école maternelle (enfants nés en 2019) ou des enfants arrivant sur la commune. Les demandes de dérogation scolaires sont également concernées.

Envoyer vos demandes par mail à : ecoles@mairie-heillecourt.fr en indiquant :

- le nom et prénom de l'enfant
 - la date de naissance
 - l'adresse de domiciliation de la famille
 - l'école de secteur
- + joindre un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom et une copie du livret de famille.

Directeur de la publication | Didier Sartelet

Rédaction | Service communication

Crédits photos | Service communication

Conception graphique | Sur les Toits

Impression | Nancéienne d'Impression

Heillecourt, Notre ville - n° 27 / Février 2022

Dépôt légal | n° 1696 - Parution | 2 700 ex.

Contact | Tél. 03 83 55 17 20

contact@mairie-heillecourt.fr

Site | www.heillecourt.fr

 Heillecourt
Ville de Heillecourt

“ De nouveaux guichets
numériques pour simplifier
vos démarches ”

> NUMÉRIQUE

. Un nouvel « Espace famille »



Dans le souci de simplifier les démarches administratives des usagers et réduire les délais de réponse, depuis 2016, la Ville de Heillecourt met à disposition des familles un espace personnalisé et sécurisé pour réaliser certaines démarches administratives.

Depuis le 20 décembre, le téléservice pour la réservation et le paiement en ligne des prestations périscolaires et extrascolaires a changé.

Réalisez dorénavant vos démarches simplement et gratuitement sur monespacefamille.fr accessible depuis le site internet : www.heillecourt.fr

À partir de cet Espace famille, les parents peuvent réaliser en toute simplicité, 7 J/7, 24 h/24, la pré-inscription aux prestations périscolaires (restauration, garderie du matin et du soir, étude surveillée) et extrascolaires (mercredis jeunes, accueils de loisirs pendant les vacances sco-

laire) depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ils peuvent effectuer des modifications, consulter et régler leurs factures en ligne. Attention : toute réservation doit se faire au minimum 48 heures (jours ouvrés) avant le début de la prestation.

Nous vous invitons à profiter pleinement de ce nouveau service. Pour vous accompagner, un tutoriel est à votre disposition sur le site internet.

Si vous rencontrez un problème avec l'utilisation de l'Espace famille, contactez le Pôle Services à la population : ecoles@mairie-heillecourt.fr - tél. 03 83 55 17 20

. Un guichet numérique pour l'urbanisme

La ville de Heillecourt, associée à la Métropole du Grand Nancy, s'inscrit dans le programme de modernisation et de simplification des démarches d'urbanisme, initié par l'État dans le cadre du programme Action publique 2022. Depuis le 1^{er} janvier 2022, effectuez vos démarches d'urbanisme en ligne, via le guichet numérique, unique solution pour déposer un dossier par voie électronique.

Ce nouveau service en ligne est disponible pour vous permettre de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme :

- . vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme) ;
- . vos formalités relatives à la vente d'un bien immobilier (DIA) ;
- . le suivi de votre dossier.

Ce téléservice gratuit, ouvert à tous, est accessible 7 j/7 et 24h/24. Plus besoin d'imprimer votre dossier en plusieurs

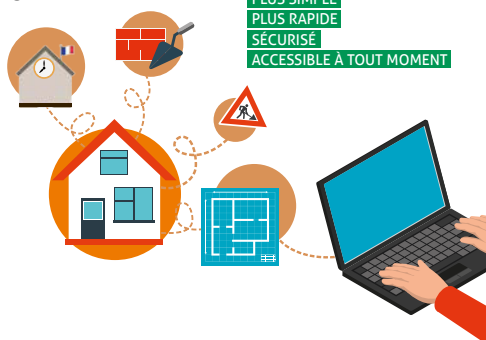
exemplaires papier et de vous déplacer en mairie. Il vous permet également de suivre l'avancement de votre demande en temps réel. Une aide en ligne vous guide dans la constitution de votre dossier afin de minimiser les erreurs de saisie.

Vous pouvez toujours déposer votre dossier sous forme papier, en mairie ou par voie postale. Le service Urbanisme de la mairie où se situe votre projet reste votre interlocuteur privilégié.

PLUS SIMPLE
PLUS RAPIDE
SÉCURISÉ
ACCESSIBLE À TOUT MOMENT



Plus d'infos
[grandnancy.eu/
demarches-urba](http://grandnancy.eu/demarches-urba)



. Pascale César fait son entrée au Palais Bourbon

Moment d'émotion pour Pascale César, nouvelle députée de la 2^e circonscription de Meurthe-et-Moselle qui fait, ce 30 janvier 2022, son entrée au Palais Bourbon après la validation de l'élection de Laurent Garcia à la mairie de Laxou suite à la décision du Conseil d'État.

C'est une élue impliquée dans la vie locale attentive aux préoccupations des habitants. Depuis 20 ans, elle s'investit au conseil municipal d'Heillecourt dans différentes délégations comme l'éducation, la prévention-sécurité, la communication. Agent d'une grande institution publique régionale, elle connaît parfaitement le fonctionnement des collectivités territoriales. On le sait moins, mais Pascale est aussi une femme profondément ouverte aux questions européennes. Elle a vécu 10 ans en Allemagne.

Mariée et mère de deux enfants, Pascale César est également depuis quelques mois une heureuse mamie. Avec son nouveau mandat, notre députée va quitter sa délégation d'adjointe au maire, mais pourra continuer à siéger comme conseillère municipale. Ainsi, Heillecourt aura l'honneur et aussi l'avantage d'accueillir une parlementaire attentive et impliquée. Durant les quelques mois de la fin de mandature, notre Heillecourtoise va, comme à son habitude, s'investir pleinement en séance ou en commission. Pour que les lois soient bonnes, elles doivent être écrites par des élus qui connaissent la réalité du terrain. À Heillecourt on connaît son énergie, son travail et sa rigueur. Pascale César a implanté sa permanence parlementaire au 150 Grand-Rue où elle reçoit avec son équipe sur rendez-vous.

Tél. 03 83 54 03 50 ou par mail : pascale.cesar@assemblee-nationale.fr

En savoir +

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pascale_César

La ville qui bouge



. Jeunes Heillecourtois : un espace rien que pour vous

En cette période anxiogène où les liens sociaux sont plus difficiles à tisser pour la jeunesse en dehors du temps scolaire, la Ville met à disposition un local pour les jeunes de 12 à 17 ans. Véritable lieu de vie et d'échanges, la salle Georges-Ritaine, située en cœur de ville, propose un accueil des adolescents les mercredis après-midi.

Un espace que les jeunes sont invités à s'approprier. Sur place une salle de détente et de partage avec des consoles de jeu, billard, baby-foot, tennis de table, jeux de cartes, jeux de société ; proche des infrastructures (terrain synthétique, multisport) pour la pratique d'activités sportives dans le parc de l'Embanie. Un endroit convivial pour réaliser des projets structurants qu'ils mèneront aux côtés des animateurs Jérémy Henry et Sébastien Habillon. En 2021, les jeunes ont donné un coup de main aux bénévoles pour la réalisation du char de la Saint-Nicolas, et réalisé des fresques avec un graphiste professionnel - projet soutenu par la CAF 54 - à l'intérieur de la salle G. Ritaine.

Au-delà du vecteur social que représente ce local, la municipalité accompagne les jeunes Heillecourtois dans la mise en place de projets, tels que l'aide au financement du BAFA ou le passage du Brevet de Sécurité Routière (BSR).

Ouverture : les mercredis après-midi à partir de 14 h 30

Contacts : Jérémy Henry au 06 22 39 19 36 - Sébastien Habillon au 06 42 06 28 67

. Des défibrillateurs pour sauver des vies

Face à un arrêt cardiaque, chacun de nous peut un jour sauver une vie ou éviter à une personne de lourdes séquelles. Une personne victime d'un malaise peut être sauvée par des gestes simples que nous sommes tous en capacité d'effectuer en attendant l'intervention des pompiers ou du SAMU.

En plus de son équipe de Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP) répartie dans les quartiers, la Ville de Heillecourt a installé en décembre dernier 17 défibrillateurs dans les bâtiments communaux.

Simple d'utilisation chez l'adulte et chez l'enfant, les défibrillateurs sont des appareils qui permettent d'augmenter le taux de survie chez les victimes d'arrêt cardiaque. En cas d'accident, l'utilisation de cet appareil constitue, avec l'appel aux secours et la réanimation cardiopulmonaire, l'un des trois gestes qui permettent de sauver une vie.

Dix-sept appareils sont répartis dans les groupes scolaires, les équipements administratifs, culturels et sportifs. Un défibrillateur se trouve également en permanence dans le véhicule de la police municipale. Cette installation répond à une obligation légale d'équiper certains Établissements recevant du public (ERP) en DAE avant le 1^{er} janvier 2021.

En complément, l'animateur Jérémy Henry désormais formateur PSC1 pourra proposer aux enseignants et aux associations volontaires des formations aux gestes qui sauvent, dans le courant de l'année 2022. Cette formation aura pour but d'apprendre à utiliser ces appareils, mais aussi à se protéger et à protéger la victime et les témoins.

PORTRAIT

Rencontre avec Marie-Jeanne Liagre, artiste passionnée

Née à Alger en 1946, Marie-Jeanne est une artiste peintre aux mille couleurs au parcours atypique. Rencontre avec l'artiste...

Marie-Jeanne Liagre quitte l'Algérie en 1962. Après son mariage, elle vit d'abord à Lille et à Toulouse, puis, la famille s'installe en Lorraine en 1984 à Heillecourt dans le quartier de La Tournelle, avec ses trois enfants.

Après quelques années d'activité au rectorat de Nancy au poste de secrétaire d'administration, elle prend sa retraite en 1994.

Dès son arrivée dans la commune, elle



s'inscrit à Loisirs et Rencontres où elle pratique la peinture sur soie, l'aquarelle avec Sylvie Thouron et le chant choral dans le chœur « Les Voix-Si, les Voix-La ».

Son processus créatif a évolué au cours des années. Après l'aquarelle figurative, elle a changé de style en passant à l'abstraction et à l'acrylique fluide. Elle a complètement repensé son art en s'inspirant d'artistes américains. L'harmonie des cou-

leurs est son point de départ. Elle les laisse voyager sur la toile au gré de son imagination et se mélanger pour donner des œuvres uniques où chacun peut imaginer et voir ce qu'il veut dans ses toiles.

« Un tableau ne vit que par celui qui le regarde », une citation de Picasso qu'elle aime beaucoup et qui, d'ailleurs, illustre bien l'esprit de son travail. Travail qu'elle décline essentiellement sur des toiles, sur des dessous de verre, des cartes, des bijoux et, très original, elle customise des disques vinyle pour en faire des pendules toujours avec la même technique.

Marie-Jeanne expose régulièrement à Heillecourt et dans la Métropole : à Tomblaine en novembre dernier au salon d'automne, au marché de Noël à Houdemont. Si le contexte sanitaire le permet, elle sera présente au Salon des artistes locaux en mars 2022.

Retrouvez ses réalisations sur sa page Instagram : [mariejeanne.liagre](https://www.instagram.com/mariejeanne.liagre)



. Saint-Nicolas à pleins poumons avec la chorale Les Voix-Si, les Voix-La

Réunis lors des festivités de la Saint-Nicolas le 9 décembre 2021, les chanteurs de la chorale, sous la direction de Paul Brunner, maintiennent les répétitions de ce loisir bénéfique pour le physique et le moral.

En 2019, le bureau du chœur a subi quelques changements. Le groupe vocal est né en 1994, sous la direction de Fabrice Dardinier, qui le 21 juin 2019 transmet le flambeau de chef de chœur à Paul Brunner. Marie-Thérèse Dusserre, responsable de la section durant de nombreuses années pour Loisirs et Rencontres délègue, sa fonction à Christine Greffier puis à Brigitte Pérosé en 2021. Fragilisée par la Covid-19, la chorale Les

Voix-Si, les Voix-La interrompt ses répétitions. La crise sanitaire a mis à l'arrêt forcé la quasi-totalité de cette activité essentielle pour 5 % de la population de notre pays. La saison 2019-2020 a débuté avec 73 choristes, aujourd'hui ils ne sont plus que 33.

Comme le souligne Brigitte Pérosé : « même si nous sommes un petit groupe, nous sommes tous au rendez-vous les jeudis soirs. Les nouvelles normes sanitaires nous obligent à présenter le pass sanitaire, à chanter avec le masque et maintenir une distance de un mètre les uns des autres. » C'est la découverte pour certains et l'approfondissement des connaissances des techniques pour d'autres que reçoivent

les participants à ces cours dispensés par le jeune chef de chœur Paul Brunner qui enseigne un répertoire de variété française (Florent Pagny, Serge Gainsbourg, Serge Lama...). La chorale vient d'accueillir une nouvelle soprano. Rejoindre la chorale Les Voix-Si, les Voix-La, c'est avant tout venir à la rencontre d'un groupe heureux.



En savoir +

Horaires des répétitions :
jeudi de 20 h 15 à 22 h
Lieu : salle G. Audinot
Contact : b.perose@outlook.fr

. L'école de musique propose un atelier de musiques actuelles pendant les vacances de Pâques

Animé par deux jeunes musiciens professionnels formés à la prestigieuse école MAI de Nancy : Goran Mayer, guitariste et bassiste compositeur interprète, inspiré par des groupes pop-rock de la scène alternative des années 90 et des groupes mythiques tels que les Red Hot ou encore Muse. Thomas Fabre guitariste depuis 13 ans, à la base influencé par l'univers rock et métal des années 2000, mais pratique également d'autres styles comme le

blues, le jazz, la funk ou encore la bossa. Il est actuellement professeur à l'EMAN.



En savoir +

Stage ouvert aux musiciens désireux de jouer ensemble dans la bonne humeur.

Pour plus de renseignements contactez l'école de musique de Heillecourt au 07 69 10 59 28 ou par mail musique.heillecourt@gmail.com



. Bienvenue à Épi Centre

Notre commune accueille régulièrement de nouveaux commerçants, artisans et entreprises, signe d'un intérêt croissant pour notre territoire.

Épi Centre est la nouvelle épicerie installée place de la République.



Les habitants de Heillecourt font les frais de dépenses incontrôlées

En ce début d'année, le climat ambiant n'est pas des plus sereins, du fait des valse-hésitations dans la gestion sanitaire d'un virus qui ne cesse de surprendre même les meilleurs scientifiques. S'ajoute à cela la campagne pour l'élection présidentielle qui, avec la crise sanitaire, alimente et monopolise les médias, ce qui génère une certaine angoisse sur notre avenir, l'impression qu'on ne sait pas de quoi est fait le lendemain, où on va et, au final, qu'une démocratie c'est bien fragile si elle ne repose pas sur un socle solide.

Nous avons ressenti dans les vœux de monsieur le maire (disponibles sur le site Facebook de la municipalité) une certaine inquiétude du lendemain et nous voudrions revenir sur certains points évoqués concernant les questions budgétaires. En dépit d'une année 2020 riche en investissements pour la commune, marquée notamment par les travaux de la MTL (à hauteur de 508 000 euros), la commune a projeté en 2021 un ambitieux programme en matière d'investissements, certains étant imposés par la réglementation (et certains n'ayant pas commencé à ce jour). Pour ce faire, les excédents de budget de fonctionnement des budgets votés en 2020 et en 2021 par la nouvelle équipe municipale ont subi des chutes importantes (48 % en 2020 et 35 % en 2021 par rapport au chiffre de 2019, ces pourcentages étant encore plus forts si l'on considère 2018), pour

en affecter une partie aux investissements dans la construction des budgets. Cela ne suffisant pas, un nouvel emprunt a été réalisé en 2021 (450 000 euros) pour permettre les investissements prévus. Notre analyse des données budgétaires de 2021 a montré que la pandémie n'explique pas à elle seule cet effondrement de la part d'auto-financement de la commune. La part des capitaux des emprunts, déjà élevée, va encore augmenter, ce qui va contribuer à accroître l'endettement de la commune. Il est plus que temps, comme nous le réclamons depuis des années, que la municipalité travaille à une véritable programmation pluri-annuelle des projets et de leurs financements, afin de ne pas se retrouver étranglée à payer essentiellement des capitaux sur emprunts. Formulons l'espoir en ce début d'année que cette démarche sera adoptée pour la construction du budget 2022, couplé à des projections financières pour les deux ou trois années suivantes et que nous y serons associés !

Dans ce contexte, nous estimons particulièrement mesquin et injuste de faire porter l'effort sur les familles et les enfants de Heillecourt en augmentant cette année de nombreux tarifs, notamment les accueils de loisirs, la garderie, la cantine et les locations de salles, assortis d'un changement dans les tranches des quotients familiaux. Sans entrer dans les détails, l'analyse montre que ces hausses sont impor-

tantes, le plus souvent supérieures à 5 %, allant jusque 52 %, et ne sont pas corrélées avec les quotients familiaux, les familles les plus aisées étant moins impactées par les augmentations, les classes moyennes apparaissant comme étant les plus touchées par les hausses. Par ailleurs, concernant les locations de salle, ce sont les Heillecourtois qui subissent les plus fortes hausses (18 % par exemple pour le week-end) par rapport aux familles extérieures à la commune (13 %). La plupart des communes de la métropole ont fait le choix du maintien des tarifs des services (nous vous invitons à les consulter), compte tenu de la situation difficile de nombreux ménages confrontés à de multiples augmentations dans leur vie quotidienne. Au conseil municipal de décembre dernier, nous avons voté contre l'augmentation des tarifs.

En ce début d'année, nous avons une pensée toute particulière pour celles et ceux qui ont souffert dans leur vie, particulièrement en raison de la pandémie qui a pu perturber nos vies familiales, sociales, associatives et professionnelles. Nous vous souhaitons à toutes et tous une année sereine et heureuse, fraternelle et solidaire, et également une bonne santé.

Liste Heillecourt, Un nouvel élan

Abdeslem Chabellah, Florence Cliquet, Sylvie Gréff, Stéphane Lajoux et Viviane Roussel

Un programme, une parole et des actes !

Chers concitoyens,
Après deux années principalement consacrées à la gestion de la crise sanitaire et à ses conséquences locales, les derniers chiffres connus de la pandémie et le message du gouvernement nous laissent entrevoir une embellie. Cette parenthèse particulière a néanmoins permis de réaliser certains de nos projets comme le démarrage des travaux de réhabilitation des locaux de nos services techniques, l'étude et les consultations, avec l'attache de spécialistes, relatives aux travaux à l'école de musique... Également, dans un format réinventé, la manifestation de Saint-Nicolas en a enchanté beaucoup parmi vous. Ce temps a aussi permis de préparer les futures réalisations dans un esprit d'anticipation. Les premiers jours de 2022 voient ainsi de nouveaux engagements du programme se concrétiser : pêle-mêle et sans être exhaustifs : mise en place d'un panneau lumineux d'information (angle route de Mirecourt et Grande Rue), renouvellement et déploiement de la vidéoprotection (notamment Place de la République), installation de 17 défibrillateurs dans les bâtiments communaux, alimentation en eau de nos jardins familiaux par récupération des eaux de pluie, amélioration de l'offre jeunesse avec les mini-séjours, retour des classes de

neige, amélioration de l'offre de stationnement (rue Gustave-Lemaire), nouvelle ergonomie du site internet de la ville pour vous faciliter la navigation...

Tant d'autres à venir ! Nous sommes pleinement mobilisés et investis afin de mener à bien le programme sur lequel nous nous sommes engagés et améliorer votre quotidien en élargissant autant que faire se peut notre offre de services.

Notre action est déterminée à accompagner la sortie de crise en recréant du lien social, en accompagnant le tissu associatif et le développement de notre commune et en investissant pour préparer l'avenir et soutenir notre économie.

L'équipe d'animation de la Ville prépare des activités qui contribueront à la réalisation de ces objectifs et, à n'en pas douter, les associations heillecourtoises, culturelles, sportives, personnes âgées sont aussi dans les starting-blocks.

Les faits sont souvent têtus.

Alors que la nouvelle opposition a repris l'antienne (ne dit-on pas communément qui s'assemble se ressemble) de ses prédécesseurs, la critique aisée le dispute à l'absence d'action faisant renaître de ses cendres, un principe bien établi « l'opposition s'oppose et... ». Et rien.

Si le ramage se rapportait au plumage, alors

le parc compterait de nouveaux oiseaux contribuant à embellir le paysage communal.

Parler et agir sont deux verbes appartenant à des groupes différents. Il en va de même de vos élus. Ceci expliquant en partie cela. Soyez assurés de notre dévouement sans faille, nous continuerons à mettre en œuvre notre plan d'action, à votre service, dans le respect de l'environnement et de nos engagements.

Nous sommes résolument positifs et optimistes tout en gardant en tête que le désormais fameux « quoi qu'il en coûte » nous verra certainement contribuer à l'addition... Notre équipe, dès à présent, anticipe ce retour et continue à faire preuve de prudence, ne connaissant pas les mesures qui seront décidées en haut lieu et répercutées à notre niveau.

Le printemps se profile à l'horizon, les indicateurs épidémiques deviennent plus favorables, tout ceci nous laisse à croire que nous pourrions très prochainement nous retrouver, autour des futures manifestations municipales.

Alors, à très vite !

**Groupe majoritaire
Heillecourt Passionné**



De gauche à droite : Françoise Gohet conseillère déléguée à la vie des seniors, Josette Arnette, Michelle Stricher et Marcelle Saullet

Un nouveau comité de vie sociale à la Résidence autonomie

Élues le 30 novembre dernier par les résidents et leurs familles, quatre personnes composent désormais le comité de vie sociale de la Résidence autonomie du Moulin pour les trois prochaines années. Sous la présidence de Josette Arnette, le comité est en charge de la vie des locataires, du fonctionnement de la résidence (animations, menus, travaux...) et de la participation des résidents et de leurs familles à la vie de la structure. Michelle Stricher participe à la commission des menus, Marcelle Saullet et Maryse Denis, en lien avec la mairie, organisent le service de navette gratuite pour emmener les seniors faire leurs courses.

Pour mener leurs actions, les membres bénéficient du soutien de la municipalité en lien avec Maggy Aulon, adjointe à l'action sociale en charge du CCAS, et de Françoise Gohet, conseillère déléguée à la vie des seniors.



Le Conseil Municipal des Enfants en visite à l'Assemblée

Mercredi 26 janvier, 24 jeunes du Conseil Municipal des Enfants se sont rendus à l'Assemblée nationale accompagnés du maire Didier Sarlet, des adjoints Matthieu Prolongeau et Brigitte Ménard. Au cours de leur visite, Laurent Garcia a annoncé qu'il remettait son siège de parlementaire à sa suppléante Pascale César. Sous la conduite d'un guide, les jeunes élus ont traversé les différentes salles après la projection d'un court film présentant le rôle des députés. Après un détour par l'hémicycle, la visite s'est clôturée par la présentation de la bibliothèque regroupant quelques 70 000 ouvrages.

Les séances du conseil municipal

Ces séances sont publiques : chacun est invité à y assister. La prochaine séance aura lieu le mardi 22 février 2022 à 18 h 30.

Au conseil municipal du 14 décembre ont été votées les délibérations suivantes :

- . Proposition de changement de titulaire de la commission Sport, Prévention Santé, Politique de la Jeunesse
- . Modifications du tableau des effectifs
- . Décision modificative n°2 – exercice 2021
- . Indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections (IFCE)
- . Tarifications des services de la ville de Heillecourt
- . Versement d'une gratification aux stagiaires

- . Convention AFUA
- . Charte d'utilisation des supports de communication de la ville de Heillecourt
- . Règlement des accueils collectifs de mineurs
- . Convention avec les associations
- . Convention territoriale globale mutualisée entre la CAF et les communes de Fléville, Heillecourt, Houdemont et Ludres
- . Avenant à la convention avec le Relais d'assistantes maternelles de Vandœuvre

Afin d'informer le public sur la gestion municipale, le compte rendu du conseil municipal est affiché, par extraits, sous huitaine à la porte de la mairie et mis en ligne sur le site internet : www.heillecourt.fr

Les Repairs Café sont maintenus !
Quelques conditions toutefois à respecter pour la sécurité de toutes et tous :
port du masque obligatoire !

Nos réparateurs et bénévoles vous attendent le :

09 mars 2022

13 avril 2022

11 mai 2022

08 juin 2022

De 19h à 21h
à la Maison du Temps Libre
11 Rue Gustave Lemaire
54180 Heillecourt

contactez-nous :
repaircafe@mairie-heillecourt.fr

 Heillecourt

Retrouvez toutes les infos sur :
www.repairgrandnancy.fr



métropole
GrandNancy



RÉPARER, PLUTÔT QUE JETER !

Donnez une seconde vie aux objets !
Avec l'aide des bénévoles, réparez les
petits appareils que vous pensiez jeter !



Sur l'année 2021,
grâce aux 110 bénévoles c'est

634 objets pris
en charge

1699Kg
d'objets
réparés

60%
de déchet
évités

Agenda

MARS

Jedi 3 mars

Café littéraire

À partir de 15 h 30 au Café de la Fontaine

Jedi 10 mars

Don du sang

L'Établissement français du sang Grand Est, en partenariat avec l'Association des donneurs de sang bénévoles de Heillecourt, organise une collecte de sang le jeudi 10 mars de 16 h à 19 h 30 à la salle de L'Espinette.

*Pas de pause pour le don de sang !
L'EFS a besoin de vous pour sauver les malades. Continuez à programmer vos dons en prenant rendez-vous sur : mon-rdv-don-de-sang.efs.sante.fr>Collecte Heillecourt*

Jeudi 24 mars

**Réunion d'information
Voisins Solidaires & Attentifs**



Vous êtes Voisins Solidaires & Attentifs dans votre quartier ou souhaitez rejoindre le dispositif VSA ? Participez à la prochaine rencontre pour évoquer ensemble la solidarité de proximité et ainsi faciliter les démarches d'entraide.

18h - salle de l'Espinette

Samedi 26 mars

Carnaval : venez déguisés en famille...

À l'entrée du printemps, la Ville organise un super après-midi déguisé. Enfants et adultes sont invités à se rassembler à partir de 14 h 15 à l'école élémentaire Victor-Hugo pour le grand défilé en compagnie de la Batucada.

Lors de la parade, les enfants seront placés sous la responsabilité de leurs parents. L'arrivée est prévue vers 15 h 30 au Coséc. Le défilé sera suivi de l'embranchement de bonhommes de carnaval et d'un goûter (1 beignet offert par personne déguisée + boisson chaude)

Inscription obligatoire sur www.heillecourt.fr
Rendez-vous à 14 h 15 à l'école élémentaire Victor-Hugo

AVRIL

Dimanche 10 avril

**Élections 2022 :
présidentielle et législatives**



Les dates clés :

- . Élection présidentielle
1^{er} tour : 10 avril 2022
2^d tour : 24 avril 2022
- . Élections législatives
1^{er} tour : 12 juin 2022
2^d tour : 19 juin 2022

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Il est possible de vérifier son inscription sur la liste électorale à l'aide du téléservice sur service-public.fr [Accueil particuliers > Services en ligne et formulaires > Interroger votre situation électorale]

La Ville lance un appel aux volontaires pour tenir le rôle d'assesseur dans les cinq bureaux de vote. Les personnes intéressées, disposant du pass vaccinal, sont invitées à se faire connaître.

- . **Inscription sur le site internet :** formulaire à compléter et envoyer
- . **En mairie :** auprès du Pôle Services à la population tél. 03 83 55 17 20

Samedi 30 avril

Journée mondiale de nettoyage

L'association Les Foulées de l'Embanie est partenaire de l'opération « World Clean Up Day ». L'évènement invite l'ensemble des Heillecourtois à un grand nettoyage solidaire du parc de l'Embanie.

Comment ça marche ? Cette démarche solidaire s'adresse à tous (écoles, associations, citoyens). Les participants se verront remettre le matériel nécessaire (sacs, pinces) afin de faciliter le recyclage des déchets récoltés.



De 10 h à 12 h - parc de l'Embanie
Inscription obligatoire sur :
www.lesfouleesdelembanie.com



**Rejoignez-nous
sur la page Facebook :**
www.facebook.com/heillecourt